

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le député de Winnipeg-Sud-Centre, au début de ses observations, m'a accusé d'avoir fait cette rectification à un rythme de mitrailleuse pour qu'elle passe inaperçue. Si je voulais faire une rectification à la sauvette, je n'aurais qu'à me présenter au bureau du hansom ou à retourner mes feuilles dactylographiées avec cette correction. C'est précisément parce que j'ai pensé que cette observation pourrait blesser le député de Winnipeg-Sud-Centre que j'ai demandé publiquement en cette Chambre de faire la rectification. Si je me souviens bien, ce que j'ai dit l'autre soir, c'est que j'affirme avoir dit. Toutefois, si le député de Winnipeg-Sud-Centre veut en faire un débat et exiger un vote de la Chambre, je suis tout à fait d'accord. Le mieux serait peut-être de publier toute cette discussion dans le compte rendu, à titre de privilège, et laisser le lecteur en tirer ses propres conclusions.

M. l'Orateur: Je crois que la discussion se passe de commentaires.

(Texte)

LA DÉFENSE NATIONALE

CHYPRE—LES TROUPES CANADIENNES ET
LEUR SOLDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre associé de la Défense nationale?

Le ministre peut-il assurer la Chambre que les soldats canadiens cantonnés à Chypre seront payés en argent canadien et non en argent américain?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): La politique du ministère à ce sujet veut que les troupes soient payées avec l'argent le plus courant dans le pays où elles sont en service.

M. Pigeon: Avec quel argent les troupes canadiennes seront-elles payées?

L'hon. M. Dupuis: En «Diefendollars»!

M. Pigeon: La dévaluation du dollar fut une politique excellente pour l'économie canadienne.

Avec quelle devise courante sont-ils payés?

(Traduction)

M. l'Orateur: Le ministre répondra-t-il à la question ou la considérera-t-il comme un préavis?

(Texte)

L'hon. M. Cardin: Jusqu'à maintenant, les troupes canadiennes ont été payées en argent américain, mais aussitôt qu'il sera possible, [L'hon. M. Churchill.]

elles seront payées avec la monnaie courante de Chypre.

(Traduction)

GARDE DES SALLES D'EXERCICE—PRÉFÉRENCE
AUX ANCIENS COMBATTANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé l'autre jour au ministre de la Défense nationale s'il pourrait dire à la Chambre quelle est la situation des gardes engagés pour surveiller les salles d'exercice. Je me demande s'il a reçu ces renseignements?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur, je ne les ai pas encore reçus.

LES TRANSPORTS

AUDIENCES RELATIVES À L'ABANDON DE LA LIGNE
DE LA «CANADA SOUTHERN»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Danforth (Kent, Ont.): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Le ministre peut-il dire si l'on a désigné l'heure et l'endroit où se réunira la Commission des transports du Canada, afin d'étudier l'abandon envisagé de la division canadienne du *New York Central Railway* connue sous le nom de la *Canadian Southern Railway Company*?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides sous la présidence de M. Batten.

M. le président suppléant: A l'ordre! La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides. Crédits du ministères des Affaires extérieures, poste n° 1e.

L'hon. M. Churchill: Non, nous en sommes encore à l'agriculture, domaine essentiel.

M. Jorgenson: Monsieur le président, lorsque la séance a été levée hier soir, je crois que nous étions en train d'examiner le poste 172e des crédits du ministère de l'Agriculture. Comme il ne reste que quatre crédits, je me demande si nous ne pourrions pas en disposer avant de passer à d'autres ministères.

L'hon. M. Favreau: Si j'ai négligé de dire à certains des honorables vis-à-vis que le gouvernement se proposait de passer tout d'abord à l'examen des crédits du ministère des Affaires extérieures, j'ai fait erreur et je m'en excuse. Si nous ne pouvons les étudier